## ANNEXE P

## DÉCLARATION D'ORIGINE POUR LES IMPORTATIONS COMMERCIALES D'UNE VALEUR INFÉRIEURE À 1 600 \$CAN

Je certifie que les marchandises mentionnées sur cette facture ou ce contrat de vente sont des produits originaires selon les règles d'origine pertinentes de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et qu'elles n'ont subi aucun procédé de fabrication ou de transformation complémentaire sur un autre territoire que ceux des parties à l'Accord après leur production sur les territoires de ces parties.

NOM :			
STATUT:			
PRODUCTE			
TÉLÉPHON	E:		
PAYS D'OR			
ÉTATS- UNIS	MEXIQUE	MEXIQUE ET ÉTATS- UNIS	
		rentiel applicable selon l'annexe 302.2, conformément aux règle flimination des droits de douane de chaque partie.)	S
SIGNATUR	E:		
DATE:			